### **CONSEIL MUNICIPAL**

### Séance du 17 avril 2015

#### 1) Budget Primitif 2015

Le budget primitif 2015 est adopté à l'unanimité. Il est équilibré en dépenses et en recettes à 1 047 607 € en section de fonctionnement et à 290 611 € en section d'investissement. M. le Maire précise qu'environ 24 000€ de recettes en moins (prévisions) sont à prévoir sur 2015 par rapport à 2014. Une somme de 15 000 € a été inscrite sur le programme « Sécurité Incendie » dans le cas d'une acquisition de terrain pour l'installation d'une bâche-réserve. Une somme de 5 355 € a également été ajoutée aux restes à réaliser sur le programme « acquisitions de matériels » pour le changement du matériel informatique aux écoles.

# 2) Protection sociale complémentaire des agents : modification des conditions d'adhésion

M. le Maire rappelle que la commune a adhéré en février 2014 à la MNT via le Centre de Gestion pour la protection des agents en matière de prévoyance (maintien du salaire en cas de maladie). Un questionnaire médical devait être rempli par les agents n'ayant pas adhéré dans un certain délai de la mise en place de la convention. Le questionnaire médical est remplacé par un délai de stage d'un an qui est appliqué à compter de la date d'effet de l'adhésion. Le taux de de cotisation passe de 1.31 à 1.30 % TTC.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant au contrat de prévoyance qui prendra effet au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

## 3) Réforme des rythmes scolaires - Reversement du fonds d'amorçage

M. le Maire rappelle que l'Etat verse aux communes sur plusieurs années une participation financière appelée « fonds d'amorçage » pour l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires ». Le fonctionnement de ce dispositif étant assuré entièrement par la Communauté de la Côte d'Albâtre, il convient de reverser cette aide de l'Etat, dans son intégralité, à la CCCA. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention de reversement du Fonds d'Amorçage avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

## 4) Questions diverses

Mme Lhommet rend compte de la réunion du Syndicat du Collège et indique que le système de chauffage a été revu afin de réaliser des économies d'énergie. En investissement, la les éclairages vont être modifiés. Elle demande quelle sera l'organisation des TAP prévue à la rentrée scolaire. M. le Maire précise que la CCCA étudie une organisation sur un temps de 2 x 1 h 30 afin que des activités plus intéressantes telles que théâtre, musique... soient programmées.

Elle demande si le plan communal situé à côté du monument aux morts va être changé. M. le Maire précise que l'on a reçu un devis mais que la commune va contacter d'autres prestataires.

M. le Maire présente au conseil le projet de rond-point qui sera installé au niveau de l'entrée de la route de la corderie dans le cadre du projet du golf. L'ensemble des conseillers municipaux est favorable à ce projet.

M. le Maire rappelle que la cérémonie de la fête des mères aura lieu le 29 mai à 18 h 30 à la salle des fêtes. Toute la population sera invitée.